



Le ministre des Sports a adressé une circulaire aux différentes fédérations sous sa tutelle à l'effet d'obtenir les curriculums vitae et diplômes des entraîneurs des sélections nationales.

En effet, dans une note circulaire du 24 avril dernier, Narcisse Mouelle Kombi exigeait des CV et copies de diplômes des postulants aux postes d'entraîneurs et directeurs techniques.

Dans cette circulaire adressée aux présidents fédérations, le Minsep demandait que soit déposés dans ses services les propositions de nomination d'entraîneurs et directeurs techniques nationaux. Le patron des Sports précisait alors que ces propositions doivent être assorties des curriculums vitae et copies de diplômes des postulants.

C'est un autre acte que intervenait après que ministre des Sports et de l'Éducation physique après ait envoyé un courrier adressé au président de l'Inter Milan sur le cas André Onana. Sauf que cette fois-ci, il ne s'agit pas uniquement de football. C'est une lettre circulaire à destination de toutes les fédérations sportives camerounaises. **«Dans la perspective de la redynamisation des équipes d'encadrement technique des sélections nationales du Cameroun au lendemain du processus de renouvellement des exécutifs au sein des Fédérations Sportives Civiles Nationales. J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir déposer sans délais dans les services techniques de mon département ministériel, vos**

propositions de nomination des entraîneurs et directeurs techniques nationaux assorties des curriculums vitae ainsi que des copies de diplômes des postulants », écrit le ministre Mouelle Kombi.